DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): MME SABINE BERNASCONI

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 25 Mars 2016

OBJET : Bibliothèque départementale - Dispositifs Mission Livre - Achats de produits culturels en nombre et adoption de diverses modalités techniques et financières dans le cadre du dispositif

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Mars 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint.

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

 - l'achat de l'ouvrage « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen » de Stéphanie Hennette-Vauchez aux éditions Dalloz au prix unitaire de 3 €, pour un montant total de 6 000 €

La dépense correspondante, soit 6 000 €, sera imputée au budget départemental 2016, dans la limite des crédits inscrits au chapitre 011, fonction 313 et article 6065.

- un désengagement de crédits suite à l'annulation d'achat de produits culturels.

La dépense engagée, pour un montant total de 3 500 €, sera rétablie au budget départemental 2016, sur les crédits inscrits au programme 24001, chapitre 011, fonction 313, article 6065.

- la modification de l'exercice budgétaire pour l'achat d'un ouvrage autorisé par délibération de la Commission Permanente du 11 décembre 2015.

La dépense correspondante, soit 6 000 €, sera imputée au budget départemental 2016, dans la limite des crédits inscrits au chapitre 011, fonction 313 et article 6065.

à l'Unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice par intérim du Service des Séances de l'Assemblée